



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 9 février 2021]

Date de la convocation

3 février 2021

Date d'affichage

10 février 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Corinne DARMANI, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Jean-Marc AGUERRE, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Eric PILUDU

Absents :

N° 006/ 2021

Secrétaire de séance : Claire VILLENEUVE

OBJET DE DELIBERATION : Demande de subvention concernant l'entretien des toitures des bâtiments de l'abbaye Saint-Michel

Madame le maire propose au Conseil Municipal d'adresser à l'Etat (DRAC) une demande de subvention aux meilleurs taux possibles pour une opération d'entretien des toitures des bâtiments de l'abbaye Saint-Michel, selon le plan de financement suivant :

Montant de l'opération : 40 000 € H.T.

Subvention État (20 %) : 8 000 €

Ville de Gaillac (80 %) : 32 000 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SOLLICITE auprès de l'Etat le concours financier mentionné ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 10 février 2021

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20210210-006-2021-DE
Date de télétransmission : 10/02/2021
Date de réception préfecture : 10/02/2021